



COMPTE RENDU DU CHSCT DU 05 AVRIL 2018

La CGT FINANCES PUBLIQUES était représentée par Gilles Deschamps, Isabelle Colbatz, Sandrine Mouton et Arnaud Colbatz.

Le CHSCT était convoqué après boycott de la première séance ce Jeudi 05/04/2018 avec à l'ordre du jour :

- Approbation du procès verbal du CHSCT du 21/11/17
- Bilan d'exécution des crédits 2017
- Bilan des formations 2017
- Notes d'orientation ministérielles santé, sécurité et conditions de travail 2018
- Proposition d'utilisation des crédits 2018
- DUERP-PAP 2017/2018
- Dossier de présentation des « grands projets » en CHSCT
- Déploiement de SIRHIUS
- TBVS rénové
- Point sur les GT CHS
- Travaux immobilier en cours et projets à venir
- Questions diverses

Ouverture de la séance sur les chapeaux de roue ! La présidente attaque le premier point à l'ordre du jour, oubliant de demander si les représentants du personnel avaient des liminaires à présenter!

Eh oui pour tenir un CHSCT avec 12 points à l'ordre du jour en ½ journée, faut forcément sauter des étapes !

Après lecture des liminaires par les 3 organisations syndicales, Mme Marchica précise que les principaux points évoqués dans celles-ci sont nationaux et qu'elle n'avait donc aucune réponse à apporter sauf sur l'épisode neigeux de février et la fusion des SPF qu'elle évoquera en fin de séance lors des questions diverses !

On peut enfin attaquer les point à l'ordre du jour. Mais attention comme l'a constamment répété la présidente, on n'a pas de temps à perdre, faut être dans les temps pour en finir à 12h30 !

Sur le bilan des actions de formation 2017 présentée par la secrétaire animatrice Sylvie Héroguer la CGT FINANCES PUBLIQUES relève les taux d'absentéisme important pour certaine formation, relevant à priori du volontariat et demande un travail sur l'identification des raisons de cet absentéisme, ceux-ci ayant une conséquence financière importante .

Sur la note d'orientation ministérielle SSCT 2018, nous demandons à s'assurer que le registre public d'accessibilité soit bien disponible sur les différents sites et surtout veiller à ce que celui-ci soit identifiable par le public.

Les sujets comme la restructuration du service ressource humaine par le projet SIRHIUS, le PAP 2018(Programme Annuel de Prévention), TBVS rénové, la présentation des grands projets CHSCT seront présentés au pas de charge par chacun des protagonistes de la direction apparemment bien briefé sur le chronométrage.

Proposition d'utilisation des crédits 2018 :

L'assistante de prévention nous présente les « nouveautés » du budget CHS par rapport au dernier groupe de travail : comme cela devient coutumier, certaines dépenses actées en groupe de travail sont ici chiffrées avec des montants qui nous semblent exorbitants ; Installation d'une cloison pour permettre l'agrandissement de la salle de repas à Saint Quentin HDF 4.944 euros ! Abri vélo 4.000 euros !

Au vu des montants la CGT demande des précisions sur ces tarifs, à défaut de pouvoir consulter les devis .A plusieurs reprises par le passé, la CGT a demandé une copie des devis quand une aberration sur la dépense s'est présentée, en vain ! De nouveau devis seront présentés à notre demande.

Les mêmes interrogations concernant l'estimation de la rénovation de la trésorerie de Guignicourt chiffrée à 10.000 euros et financée entièrement par le CHS ! Si la CGT Finances Publiques est naturellement d'accord sur les dépenses concernant l'amélioration des conditions de vie au travail des agents, elle estime que la rénovation du réseau électrique ne concerne en rien le CHS. Mme Marchica affirme alors que l'important c'est que les travaux puissent se faire, peu importe que se soit sur le budget de fonctionnement ou le budget CHS, le principal étant de financer les projets et de dépenser l'ensemble des fonds alloués sur les différents budgets ! Et si les représentants du personnel du CHS refusent ces dépenses cela signifie qu'ils s'opposent à l'amélioration des conditions de vie au travail des agents concernés !

Les points de discordance comme l'installation d'une douche à Laon, ou l'installation de nouvelle places de parking à St Quentin, dépenses totalement justifiées sur le budget CHS pour la CGT, ont laissé poindre l'agacement de notre présidente qui n'a cessé de rappeler que tous les débats ayant eu lieu (ou pas...)préalablement en groupe de travail, ce CHSCT se devait d'être juste une chambre d'enregistrement actant les point à l'ordre du jour.(et l'heure tourne....)

En tout état de cause la CGT FINANCES PUBLIQUES s'est abstenue pour le vote de ce budget, trop de point restant à éclaircir et en attente de devis supplémentaires.

Lors du point sur les travaux immobilier en cours, la CGT FINANCES PUBLIQUES a appelé l'attention sur le nouvel incident à Soissons concernant l'ouverture des bâtiments au public un jour férié, 2^{ème} incident de ce type sur ce site et interpellé l'administration sur les dégradations (volontaires ?) du volet de l'entrée du bâtiment B de la cité, entraînant des problèmes d'évacuation en cas d'alerte.

Quand au problème d'affaissement du parking de la cité administrative de Laon, Mme Berger ne semble pas plus inquiète que cela et en attendant d'éventuel financement, il n'y a plus qu'à espérer que la situation ne s'aggrave pas.

Les questions diverses arrivent et c'est le moment pour Mme Marchica de répondre enfin aux liminaires en précisant que la fusion des SPF est une directive nationale et doit tout mettre en oeuvre pour sa mise en place au 01/09/2019. Elle a réaffirmée sa position sur la journée de compensation de février, suite aux intempéries, pour les agents du département et couper court à toute discussion en réfutant et en refusant d'écouter nos arguments !

Force est de constater que l'empathie n'est pas la qualité première de notre présidente !

Il est 13h15 ! Il est l'heure de se séparer !

Laon, le 05 avril 2018.